ASSOCIATION ATHERBEA

PROJET ASSOCIATIF

2023-2027

Adopté le 24/01/2023 lors de l'AGORE de l'Association
(Assemblée Générale Ordinaire Réunie Exceptionnellement)

PROJET ASSOCIATIF D'ATHERBEA 2023-2027

ATHERBEA, UN PROJET POLITIQUE

La misère et la précarité sont une réalité de notre territoire.

Derrière la carte postale du Pays Basque, vivent les invisibles, ceux dont on se plairait trop facilement à taire les noms, les dignités, les ressentis, les projets et parfois même les existences pour ne pas entacher les beaux paysages de nos campagnes verdoyantes, de nos centres-villes pittoresques et de nos plages attractives.

Derrière la carte postale du Pays Basque, vivent les invisibles, ceux dont on se plairait trop facilement à croire qu'il leur suffirait de « traverser la rue » pour trouver un emploi, un renouveau social, un renouveau professionnel, qui donnerait accès à une juste place de bon citoyen-consommateur telle que le préconise nos « sociétés modernes ».

Derrière la carte postale du Pays Basque, vivent les invisibles, ceux dont on préfèrerait ignorer les parcours de vie complexes et singuliers, pour les réduire trop souvent à leurs conditions de précaires ou d'exclus.

Oui, la misère et la précarité sont une réalité de notre territoire, mais comment peut-on prétendre détruire la misère, quand l'adversité se charge d'obscurcir l'horizon des possibles ?

Le travail social est fondamentalement enraciné dans les principes de solidarité, d'égalité, d'émancipation, de droits humains qui se traduisent par des processus de transformation respectueux des temporalités, des porosités et des fluctuations biologiques, psychologiques, cognitives, sociales, économiques, physiques et physiologiques des personnes.

Ces processus de transformation sont par essence lents, sinueux, parfois tortueux. Ils acceptent les errements, les succès, les égarements, les prises de conscience, les chutes, les rechutes, les travers, les avancées, les doutes, les réussites, les pas en avant, les pas de côtés, les peurs. Autant d'étapes inhérentes au cheminement complexe de l'être humain qui font écho à celles des processus d'accompagnement social et éducatif que nous proposons au quotidien.

Ainsi, ce sont ces processus de transformation qui sont précaires, non les personnes qui les traversent.

Mais, ces processus de transformation risquent d'être mis en danger si le lancinant alignement du travail social sur le modèle économique néo-libéral persiste.

En effet, comment envisager que ces processus de transformation puissent répondre pleinement aux préceptes et aux exigences de la recherche courtermiste de performance, de résultats et de rentabilité ?

Comment envisager que ces processus de transformation survivent à la technicisation de la pratique sociale faisant la part belle aux protocoles et aux injonctions administratives ?

Comment envisager que ces processus de transformation puissent se résumer à des évaluations sur des critères quantitatifs et des données statistiques d'impact ou d'efficacité telles que le nombre de sorties positives, le taux d'insertion professionnelle, le volume de personnes logées ou encore celui des domiciliations ?

En tant qu'association, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cet état de fait. Il nous appartient de faire œuvre de pensée et de clarification de notre objet, de nos capacités, de nos moyens, de notre éthique, de nos ambitions et de nos volontés, afin de développer notre pouvoir d'agir vers une juste place d'association gestionnaire et militante en prise et en lien avec les besoins des personnes, et avec son territoire.

C'est l'objet de notre projet associatif dont nous avons initié la dynamique d'élaboration en début d'année 2021 en veillant à impliquer l'ensemble des parties prenantes de notre association : salarié.e.s, personnes accueillies, partenaires et administrateurs.trices. Celui-ci s'appuie sur des fondamentaux incontournables :

- Répondre au mieux aux besoins des publics en explorant les brèches et les interstices, ou à défaut en les créant.
- Agir dans une logique éco-systémique et communautaire en favorisant les interactions, les coopérations avec le tissu local : collectivités territoriales, pouvoirs publics et politiques, secteur associatif, mouvements citoyens et acteurs économiques et sociaux.
- Revendiquer et diffuser avec humilité notre expertise, celle de la pratique au quotidien du travail social, de l'aller-vers, de l'accueil inconditionnel auprès, pour et avec les personnes fragilisées.
- Participer activement à la construction collective de réponse aux enjeux de notre territoire.

Ces fondamentaux sont déjà à l'œuvre dans notre association et se retrouvent dans nos actions quotidiennes concrètes qui traduisent notre farouche volonté de ne pas nous résigner, et de nous inscrire positivement dans un cheminement dynamique, combatif et créatif, afin de participer à notre échelle à lutter contre toutes les formes de précarité et de mise à l'écart.

Ces actions symbolisent aussi l'engagement de chaque membre de l'équipe d'Atherbea dans la réalisation de nos missions, dans la capacité à mettre du sens dans leur pratique malgré les contraintes, les contextes de crises sanitaires ou sociales, et la morosité ambiante. Leurs actions au quotidien auprès des personnes accueillies font honneur au travail social.

Jean-Philippe NICOT,
Président

LE CONTEXTE DU PROJET ASSOCIATIF D'ATHERBEA

Un acteur historique de la précarité sur le Pays Basque

Atherbea fonde sa légitimité par son double ancrage territorial et historique.

Atherbea revendique un attachement territorial fort équivalent depuis le 1er janvier 2017 au territoire des 158 communes réunies au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Ses interventions visent donc à couvrir les besoins exprimés sur cette zone tout en prenant soin de respecter les bassins de vie des personnes accompagnées, pouvant couvrir ponctuellement des territoires voisins comme le sud-Landes, le Béarn ou le territoire transfrontalier (Nafarroa et Gipuzkoa).

Cet attachement se traduit par une volonté de participer activement au développement social du territoire visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes y résidant pour qu'elles puissent exprimer pleinement leur potentiel et devenir citoyennes à part entière.

Cet attachement passe aussi par un investissement fort de l'association des espaces territoriaux de participation citoyenne et de coordination comme par exemple le Conseil du Développement Pays Basque ou Bâtir Les Solidarités-Elkartasunak Eraiki.

Ainsi, depuis 1954, Atherbea a démontré sa capacité à répondre aux enjeux territoriaux en adaptant ses interventions, en expérimentant de nouveaux services, en faisant preuve de réactivité et d'ingéniosité pour faire émerger des réponses adaptées à destination des plus fragiles de nos concitoyens.

Elle a été fondée le 20 octobre 1954 sous le nom d'association Centre d'Accueil et Foyer Côte Basque (patronyme qu'elle conserve jusqu'en 2005) à Bayonne dans le but « d'organiser un Centre d'Accueil pour l'hébergement des sans-logis et de toute personne démunie de logement » (Président : Monsieur HALZUET). Le 22 juin 1956 est ouvert le Centre L'Etape au 6 rue des Gouverneurs à Bayonne.

En 1966, Monsieur Louis SEGUIN est élu Président.

A partir de 1971, l'action d'hébergement s'élargit à :

- La réadaptation au réentraînement au travail dans les Ateliers de paillage et d'entretien, ainsi qu'à la recherche d'emploi avec le concours de l'ANPE.
- L'aide aux « malades éthyliques ».

Le 21 décembre 1973 : le Centre L'Etape ferme ses portes et le Centre Atherbea prend le relais au 10 rue de la Feuillée à Bayonne (rue qui changera de nom en 2013 pour s'appeler désormais : rue Louis Seguin). Deux ateliers y sont installés.

En 1976 sur un complément de terrain cédé par la ville de Bayonne, l'association ajoute un bâtiment :

- Abritant ateliers et salle polyvalente (jeux, réunions, théâtre).
- Construit par des hébergés rarement qualifiés, sous la direction de moniteurs, avec les conseils d'ingénieurs.
- Dans le but de réadaptation ou d'adaptation à l'effort et au monde du travail.

Ainsi, de 1971 à 2006, des ateliers (dits d'Adaptation à la Vie Active) ont accompagné et complété le travail d'accueil, de soutien, de restauration, réalisé au CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) auprès des personnes en situation de grande détresse sociale et professionnelle sur la Côte Basque.

Le 7 février 1983 : convention préfectorale autorisant l'ouverture du Foyer « Les Mouettes », au 14 rue Jacques Laffitte, dans les locaux de l'ancienne caserne de pompiers, propriété de la ville de Bayonne, pour accueillir : « sur la demande, des personnes en difficulté (à partir de 18 ans), seules ou accompagnées d'enfants et, notamment :

- Des personnes sortant d'hospitalisation, dont les conditions de vie ne permettent pas, dans l'immédiat, une reprise d'activités dans de bonnes conditions.
- Des personnes, seules ou accompagnées d'enfants, souffrant d'un handicap social récent (décès, naissance mal supportée, difficultés familiales, pertes de droits sociaux).

- Des personnes sans logement (expulsées, sinistrées), notamment des femmes obligées de quitter leur foyer pour se soustraire aux violences qu'elles y subissent.
- Des personnes en danger de prostitution, sans possibilité immédiate de réinsertion ».

En octobre 1992, ouvre le CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile), au 10 rue de la Feuillée à Bayonne.

En 1997, au 10 rue de la Feuillée (Foyer Atherbea et CADA) une opération de réhabilitation et d'extension des locaux est réalisée avec le concours de l'OPHLM (Office Public d'HLM) de la ville de Bayonne et transforme l'hébergement par chambres de 3 à 4 places en studios individuels équipés chacun de sanitaires, de douches, d'un poste de télévision et d'un mobilier neufs. Un restaurant social et des cuisines neuves voient le jour, ainsi qu'un pôle éducatif et administratif avec bureaux pour les entretiens d'accompagnement éducatif, social, psychologique et médical.

Ces nouveaux locaux offrent un cadre enfin adapté à un accueil et un soutien de qualité pour les personnes qui sollicitent les services d'Atherbea.

En 2005, Monsieur Olivier PICOT est élu Président.

2006 : création du DAME (Dispositif d'Accueil Mère-Enfant) pour les femmes enceintes ou les mères seules avec enfants de moins de 3 ans, au sein du CHRS Les Mouettes.

En 2007, des ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) voient le jour rive gauche de l'Adour à Anglet.

Le 1er juillet 2009 : ouverture des Lits Halte Soins Santé Gozaldi[1] et création du LAP (Lieu d'Accueil Parental) : des logements mis à disposition de parents ne vivant pas avec leur enfant mais pouvant les recevoir les weekends ou vacances scolaires.

Le 1er décembre 2010 : ouverture du SIAO Pays Basque (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation).

L'Accueil de Jour, sis rive droite de l'Adour à Bayonne, créé et géré jusqu'alors par l'association Point Accueil Jour BAB, est transféré à l'association Atherbea le 21 juin 2011. L'intervention conjointe et complémentaire des bénévoles de l'association PAJ-BAB et des (désormais) professionnels de l'association Atherbea se poursuit par une étroite coopération instituée entre les deux associations.

En juillet 2012 : autorisation d'augmentation de l'effectif des ACI (25 ouvriers en insertion).

La Maison de Gilles, dispositif d'hébergement d'urgence, ouvre ses portes au quartier de la Négresse à Biarritz le 1er décembre 2012.

En juillet 2013 : création du Service de Suite.

Le 1er août 2013 : autorisation d'augmentation (+ 21 places) de la capacité du CADA.

En 2014 : élaboration d'un projet stratégique global pour l'association et réorganisation en trois pôles : Accueil-Urgence-Orientation/Socialisation/Insertion Logement.

[1] *Moment d'adoucissement des douleurs physiques et morales, en langue basque.*

Le 1er janvier 2015 : CHRS Les Mouettes :

- Fermeture des 16 places en LTI (Logements Temporaires d'Insertion).
- Transformation de 10 de ces places en places CHRS.
- Augmentation de la capacité du Services Jeunes Adultes qui passe de 10 à 16 places (8 places Insertion, 8 places Socialisation).

Le 16 novembre 2015 : à la demande du Ministère de l'Intérieur, ouverture en urgence d'un « centre d'accueil et d'hébergement » à St Etienne de Baïgorry, pour 50 jeunes migrants en grand danger dans la « jungle » de Calais (fermeture au 15 février 2016).

Le 1er décembre 2015 : ouverture de Manuit en co-gestion avec les CCAS d'Anglet, Boucau, Bayonne (fermeture au 31 mars 2016) ; et autorisations d'augmentation de la capacité du CADA : +15 places, soit 96 places au total, et des LHSS : +1 lit, soit 6 lits au total.

Le 11 septembre 2017 : le Service de Prévention Spécialisée intègre l'association Atherbea.

Le 19 septembre 2017 : ouverture de 25 places d'hébergement (à l'AFPA de Bayonne) pour personnes en situation d'immigration venant de la Porte de la Chapelle à Paris (fermeture le 31 mars 2018).

Le 27 novembre 2017 : relocalisation de l'Accueil de Jour au 14 rue Sainte Ursule à Bayonne.

Le 15 novembre 2018 : ouverture de 150 places à l'Etape-Pausa-l'Estanquet, quai de Lesseps à Bayonne, pour offrir une pause (3 jours maximum) aux personnes seules et aux familles en situation d'immigration en attente d'un bus pour Paris ou autre métropole. Fin de la mission d'Atherbea le 31 octobre 2019.

Le 20 décembre 2019 : création d'une Equipe Mobile de Rue.

Le 1er décembre 2019 : ouverture de 20 places d'hébergement d'urgence pérennes sur le site de Manuit à Anglet.

L'Accueil de Jour Zuekin à Biarritz, créé et géré par l'association Elgarri, est transféré à l'association Atherbea le 1er janvier 2020.

Le 1er mars 2020, ouverture de l'activité « restauration » au sein des Ateliers Chantiers Insertion.

Lors du premier confinement, trois sites de confinement ont été ouverts avec pour objectif la mise à l'abri des personnes sans hébergement :

- Site de Lauga : 45 places du 25/03/2020 au 18/05/2020.
- Site de Notary : 25 places du 24/03/2020 au 18/05/2020.
- Site d'Hendaye : 15 places du 02/04/2020 au 14/05/2020 (soutien administratif).

Ouverture des sites temporaires :

- Site de Lauga : 45 places du 08/11/2020 au 18/01/2021 sur orientation 115 pour de la mise à l'abri des personnes sans hébergement, puis 20 places à Ene Tokia jusqu'au 31/05/2021.
- Site de Notary : du 09/11/2020 au 18/01/2021 pour l'accueil de personnes sans abri 7 jours sur 7 de 10 à 17h00.

En août 2021 : ouverture du dispositif du Logement d'Abord.

En septembre 2021, Monsieur Jean-Philippe NICOT est élu Président.

En avril 2022 : ouverture du dispositif Ukraine.

En décembre 2022 : extension des LHSS et ouverture du dispositif 1ères Heures en Chantier.

La démarche d'actualisation du projet associatif 2022-2027

Les actions menées par Atherbea trouvent leur fondement dans le projet associatif qui définit sa raison d'être et sa stratégie en tant qu'institution et en tant qu'acteur de l'action sociale sur le territoire. Le projet associatif est le fruit d'une réflexion collective sur les enjeux internes et externes contemporains, qui détermine les axes de développement communs à l'ensemble de ses parties prenantes pour les années à venir.

En 2021, Atherbea a initié une démarche d'actualisation de son projet associatif après qu'une nouvelle gouvernance associative a été élue et que le projet associatif 2017-2021 arrivait à son terme.

Le processus d'élaboration du projet associatif, entre janvier 2021 et décembre 2022, a été défini et suivi par un comité de pilotage constitué des représentants des salarié.e.s, des cadres, de la direction générale et du Conseil d'Administration.

Ce processus traduit une volonté de développer des espaces de réflexion, de collaboration et de co-construction entre les différentes parties prenantes de l'association.

Dans un premier temps, 8 rencontres entre les équipes des 18 établissements et services de l'association et des membres du Conseil d'Administration ont été organisées afin de recueillir les analyses, les attentes et besoins des acteurs et actrices autour de la place du projet associatif et de la dynamique de gouvernance ; des évolutions du secteur, des populations et des moyens ; du territoire et du partenariat ; et du bénévolat.

Ensuite, un bilan du projet associatif 2017-2021 a été opéré par l'équipe de direction pour évaluer le niveau de réalisation des axes de développement.

Enfin, sur la base des éléments de ces premières rencontres, 20 séances de travail ont été effectuées autour de 5 groupes thématiques composés de personnes accompagnées, de salarié.e.s, de représentant.e.s du personnel, de chef.fe.s de services, de la direction générale, de partenaires, et de membres du Conseil d'Administration.

Les thématiques proposées étaient les suivantes :

- <u>Territoire et partenariat : Se positionner comme un partenaire qui construit par la coopération des réponses globales de territoire.</u>
  Atherbea contribue aussi, par son réseau et ses partenariats, à une approche collective et territoriale, à une réponse locale et innovante aux problématiques sociales et d'exclusion (qui sont bien, elles, « globales »). Il y a un enjeu de « donner à voir », montrer, valoriser, les compétences, les stratégies mises en œuvre, les publics accompagnés (alors que l'injonction faite serait plutôt de « cacher la pauvreté qu'on ne veut pas voir »). Le maillage, le tissage de liens et la coopération avec les acteurs de son « éco-système » est un enjeu stratégique

- <u>Le travail social de demain : faire valoir une expertise.</u>
  Si les enjeux politiques, économiques et éthiques qui traversent le travail social ne sont pas nouveaux, ce dernier doit désormais composer avec des logiques néolibérales de dérégulation des missions de service public et des dynamiques hyper-gestionnaires qui impactent les modalités d'intervention. Dans un tel contexte, reste à savoir comment les professionnelles et les professionnels imaginent le travail social de demain. Les marges de manœuvre sont restreintes. Pour autant, elles existent.

- <u>Economie sociale et solidaire : Atherbea une association militante vers un nouveau monde éco social.</u>
  Acteur de l'économie sociale et solidaire, Atherbea apporte des réponses aux phénomènes de discrimination, de précarité et d'inégalité sur notre territoire.
  Cependant, nos actions sont-elles simplement des mesures correctives à ces dysfonctionnements du modèle socio-économique en vigueur ? Ou bien sont-elles aussi des actions politiques pour un nouveau monde éco-social fondé sur la justice sociale et le développement durable ?

Ainsi, quel rôle sociétal et d'incidence politique voulons-nous donner à notre association ? Quelles responsabilités sociales, économiques et environnementales, sommes-nous prêts à assumer ?

- La participation des personnes accompagnées : Facilitateur de l'émancipation humaine.
  Développer le pouvoir d'agir individuel et collectif des personnes accueillies, créer des espaces qui leur permettent de s'exprimer et d'être valorisées par leurs compétences ; contribuer à créer avec elles des liens plus symétriques et d'être des citoyens à part entière, insérés et utiles à la société.

- Un développement éco-responsable pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.
  L'accompagnement des personnes accompagnées est de plus en plus complexe, dans un contexte d'organisation des institutions et des compétences trop souvent morcelée et cloisonnée. Alors que l'offre du territoire reste insuffisante et incomplète, vers quel développement de transformation sociale doit-on nous engager pour promouvoir un développement éco-responsable de l'association ?

Les échanges et les réflexions émanant de ces différentes rencontres ont permis de réaffirmer le caractère militant de l'action de l'association en faveur de la justice sociale, la place de l'éthique d'accompagnement des processus individuels et collectifs de transformation sociale, la volonté de fonctionnements internes démocratiques et transversaux, et l'importance d'une action inscrite dans un écosystème territorial.

Les productions de ces différents espaces d'élaboration sont reprises dans le projet associatif et en particulier dans le cadre des axes stratégiques de développement.

PROJET ASSOCIATIF D'ATHERBEA 2023-2027

Nos valeurs

Atherbea, association Loi de 1901 revendique les valeurs du fait associatif :

- Une indépendance vis-à-vis de tout mouvement politique ou confessionnel. Atherbea s'inscrit dans les principes de laïcité, de libre conscience et de tolérance.

- Une gestion désintéressée et démocratique fondée sur le principe du bénévolat et d'une gouvernance participative.

- Une utilité sociale qui se traduit par une action militante et constructive visant la cohésion sociale, la justice sociale et la lutte contre les inégalités et l'exclusion.

Atherbea affirme des valeurs solidaires et humanistes, en particulier :

- Le respect de la personne.
  Les personnes accompagnées sont accueillies telles qu'elles sont, avec leur histoire de vie, en leur garantissant le respect de leur dignité, de leur liberté et de leur intimité ; et la reconnaissance de leur capacité à être actrices, maîtresses de leur projet de vie, porteuses de richesses, de qualités et de compétences.

- La citoyenneté.
  Elle s'inscrit au cœur des dispositifs d'accompagnement des personnes vers l'insertion sociale en promouvant les logiques de parcours, de participation et d'accompagnement personnalisé. Elle vise la possibilité d'exercer pleinement un rôle social dans une communauté, au sein de la société, et de pouvoir disposer d'un accès effectif aux droits.
  Ainsi, il s'agit d'activer ou réactiver les leviers d'intégration par une promotion progressive de la capacité de pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

- L'inconditionnalité.
  Toutes les personnes entrant dans les dispositifs d'Atherbea ont droit au même accompagnement individualisé. Elle garantit le respect des principes de non-discrimination, de non-stigmatisation, d'équité et du respect de la différence.

Notre mission

Atherbea s'engage à lutter contre les exclusions, les discriminations et les inégalités, et à agir en faveur de toute personne et famille en difficulté et en situation de détresse. Sa mission statutaire est d'accueillir, accompagner et permettre l'inclusion sociale et professionnelle des personnes les plus vulnérables de notre territoire.

Pour cela, Atherbea décline sa mission autour de quatre actions complémentaires et interdépendantes :

- La mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire Pays Basque, notamment par la gestion d'établissements et services répondant aux engagements des politiques sociales relatives à la précarité, l'insertion sociale et professionnelle, l'exil, l'enfance et la famille, le logement, les luttes contre les violences conjugales.

- La veille de la précarité sur le territoire par une analyse constante et documentée des besoins sociaux des personnes exclues et par la capacité d'interpellation des décideurs publics et politiques en se positionnant comme lanceur d'alerte sur les réalités de terrain.

- L'expérimentation de nouveaux dispositifs d'accompagnement social pour répondre aux besoins non couverts des personnes fragilisées et des territoires. Cette dynamique favorise la créativité des parties prenantes de l'association. Après évaluation, une pérennisation sera visée par la recherche de financements.

- L'expertise de l'action sociale auprès des personnes exclues pour promouvoir leurs vécus et leurs paroles dans l'espace public.

Nos principes d'action

Les principes d'action d'Atherbea s'inscrivent dans une démarche de développement durable, dans sa dénomination la plus étendue : apporter des réponses aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Ils visent à proposer un développement harmonieux, équitable, viable et vivable provoquant un impact minimal sur l'environnement et maximal sur la cohésion sociale.

Les principes d'action d'Atherbea s'inscrivent aussi dans une approche globale de l'accompagnement des personnes en assurant au maximum la continuité, la cohérence et la permanence des parcours, notamment en amont et en aval de l'accueil dans nos dispositifs par de la prévention, de la sensibilisation, de la veille et de la coopération.

1. Une éthique d'intervention fondée sur la justice sociale

Atherbea fonde son accompagnement des personnes en partant de leur situation singulière, de leurs besoins et attentes, et de leur histoire de vie, en visant la valorisation de leurs potentialités et des capacités comme sources d'autonomie et d'épanouissement vers leur pouvoir d'agir.

Atherbea promeut un accompagnement bienveillant, agile, réfléchi et co-construit qui ne doit pas s'arrêter à une vocation réparatrice et curative. Il doit aussi contribuer au développement des solidarités, à la revitalisation du lien social, à l'exercice plein de la citoyenneté, et à l'accès aux droits fondamentaux.

Pour cela, Atherbea s'appuie sur des principes d'accompagnement qui reposent essentiellement sur :

- **L'aller vers**.
  Nous nous inscrivons dans une démarche pro-active de rencontre et de relation avec les personnes, qui positionne le lien social au centre de l'accompagnement et facilite le repérage et la prévention des situations de décrochage social, de non-recours ou de non-demandes.
  Nous nous engageons à aller là où les personnes se trouvent physiquement (sur leur lieu de vie, dans la rue, dans leur chambre, …) mais aussi psychiquement (là où elles en sont), pour créer des espaces d'humanité, de réciprocité et de dignité. Pour cela, nous affirmons que notre accompagnement peut se réaliser dans tous les lieux et tous les moments de la vie quotidienne des personnes en accord avec elles.

- **La responsabilisation plutôt que l'assistanat.**
  L'accompagnement proposé cherche à positionner la personne comme actrice et autrice de son projet et de son parcours. Nous nous situons dans une posture de facilitateur afin de faire émerger les potentiels et les capacités et non dans un rôle de suppléance.
  Pour cela, nous acceptons les temporalités fluctuantes des personnes et nous affirmons que l'accompagnement est un processus complexe et tortueux, qui ne doit pas faire primer nos ambitions, nos émotions et nos représentations sur celles de la personne concernée.
  Afin de valider le consentement et les engagements des parties à l'accompagnement, un projet personnalisé est co-construit, formalisé, validé puis signé.
  De cette manière, nous nous assurons que l'accompagnement proposé est adapté au mieux à chaque situation et à chaque personne en fonction de son histoire de vie, de ses compétences et de ses objectifs.
  Aussi, notre accompagnement articule les dimensions individuelles et collectives. Nous valorisons par ce biais l'implication des personnes accompagnées dans la vie sociale par des responsabilités au sein des dispositifs, de la pair-aidance ou des activités partagées.
  Ce vivre ensemble implique de définir et de respecter les règles inhérentes à toute vie en société et en collectivité et qui s'imposent à tous, accompagnés et accompagnants. Ces règles sont diffusées et formellement acceptées par les parties prenantes, et font l'objet d'une animation permanente au sein des dispositifs, afin de garantir un environnement organisé et régulé indispensable aux processus d'autonomisation et de responsabilisation vers la citoyenneté.
  Cependant, conscients de la vulnérabilité des personnes accompagnées au sein de l'association, nous sommes pleinement lucides de la fragilité de ce cadre de vie collective. De là, le non-respect de ce cadre doit amener à des mesures éducatives de responsabilisation, privilégiant l'implication des personnes concernées dans la définition d'actions correctives ou réparatrices. Ce positionnement permet de limiter les logiques de sanction et les décisions d'exclusion qui, bien que parfois nécessaires, conduisent à maintenir ou aggraver les processus de précarisation et d'exclusion.

- **Empathie, écoute, bienveillance et protection**.
  L'accompagnement réalisé repose sur une écoute sans jugement, discrimination ou stigmatisation, et sur la singularité de la personne. Il a pour objectif le bien et le mieux-être de la personne par la mise en confiance et le rétablissement de l'estime de soi, indispensables au dialogue constructif et à la mobilisation pour prendre ou reprendre sa vie en main.
  Pour cela, nous veillons :
  - A prendre le temps d'accueillir la personne pour mieux appréhender, analyser les parcours de vie complexes et parfois chaotiques.
  - A prendre en compte les différentes dimensions constitutives de la personne et de sa qualité de vie : biologique, psychologique, cognitive, sociale, culturelle, économique, physique et physiologique.
  - A adopter en permanence une posture éthique émancipatrice, humanisante et sans préjugés : ne pas savoir à la place de, ne pas faire à la place de, mobiliser la personne dans l'action.
  - A assurer le respect des principes de non-abandon, du droit à l'échec et du droit au recommencement pour toute personne étant sortie d'un dispositif et refaisant une demande d'accueil. Cette dernière doit être accueillie sans discrimination ni stigmatisation en raison de son expérience précédente.

2. Une action engagée dans les dynamiques partenariales et territoriales

Atherbea affirme son attachement au travail partenarial et à un fonctionnement en réseau avec l'ensemble des partenaires associatifs, institutionnels et publics, afin de créer les synergies indispensables à l'élaboration ou à l'amélioration de réponses aux besoins identifiés et non couverts sur le territoire.

Atherbea revendique un fonctionnement écosystémique en s'appuyant sur les interactions, les complémentarités et les coopérations entre les acteurs disposant d'expertises et de compétences spécialisées connexes et interdépendantes. Cette dynamique se traduit par une volonté :

- De permettre la déclinaison opérationnelle des politiques et des dispositifs publics croisant l'objet de l'association.
- De promouvoir et de créer des espaces de coordination et de solidarité entre acteurs sociaux du territoire.
- De s'engager activement dans les mouvements citoyens en faveur de la cohésion sociale et des luttes contre les inégalités et les exclusions.
- De participer aux instances opérationnelles et de gouvernance des partenaires institutionnels et associatifs en lien avec nos activités.
- De répondre à la complexité des parcours et des accompagnements des personnes qui nécessitent de prendre en compte toutes les dimensions de leurs besoins et attentes (logement, santé, emploi, accès aux droits, à la culture…) dont l'association ne détient les multiples compétences nécessaires.

Acteur de l'économie sociale et transformatrice du territoire, Atherbea entend jouer un rôle politique d'expertise et d'interpellation, afin de prendre part aux débats de société, ainsi qu'à la construction et à la mise en œuvre des politiques publiques sociales. Pour cela, Atherbea vise l'émergence d'un observatoire sur notre territoire par une production continue et une diffusion de données quantitatives et qualitatives, de témoignages, d'analyses et de savoirs sur les situations de précarité et d'exclusion sociale.

3. Une organisation collaborative et réflexive

Atherbea adopte un fonctionnement démocratique qui favorise les débats d'idées et les décisions collégiales indispensables à une démarche de créativité et d'innovation. Nos modes d'organisation permettent l'expression, la participation et la collaboration de l'ensemble des parties prenantes de l'association en veillant notamment à assurer une approche pluridisciplinaire et transversale, et à respecter le rôle et les fonctions de chacun.e. Nous visons ainsi un fonctionnement qui s'adapte aux nuances de la réalité et à limiter au maximum les résistances et les symptômes réactionnels incompatibles avec les processus émancipatoires comme l'inertie, la rigidité, la radicalité, le cloisonnement, l'uniformisation, la présupposition ou encore le jugement hâtif.

Atherbea promeut la fraternité/sororité et l'humanisme dans les espaces de vie et de travail de l'association en réaffirmant la place centrale de l'Humain dans toutes les relations sociales en permettant une vie sociale basée sur la réciprocité et la solidarité.

Atherbea s'attache à développer un savoir-faire qui s'appuie résolument sur les compétences des professionnels du travail social et sur la capacité individuelle et collective à questionner ses pratiques et à ajuster sa posture. Ce savoir-faire s'appuie sur le croisement, la circulation et la production des savoirs situés issus de l'expérience vécue et de la pratique des professionnels et des personnes accompagnées.

Atherbea s'engage dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses activités basées sur une approche processuelle et de projet. Pour cela, l'association assure la transparence de ses décisions et de sa gestion, ainsi que le respect des droits des parties prenantes et la garantie des conditions de travail et d'accueil.

Atherbea, pour nourrir la dimension participative de son projet, réaffirme l'importance d'un dialogue social actif et permanent avec les instances représentatives du personnel, et favorise la promotion d'espaces de représentation des personnes accompagnées.

4. Une démarche éco-responsable

Atherbea affirme sa volonté d'agir face aux enjeux environnementaux globaux et à la nécessaire évolution des comportements et des pratiques que nous imposent les bouleversements climatiques et la préservation des ressources.

Pour cela, Atherbea s'inscrit dans une démarche éco-responsable en cherchant à limiter, au maximum de nos capacités, les impacts environnementaux de ses activités. Celle-ci induit un travail permanent d'état des lieux et d'amélioration de nos pratiques, partout où cela est possible.

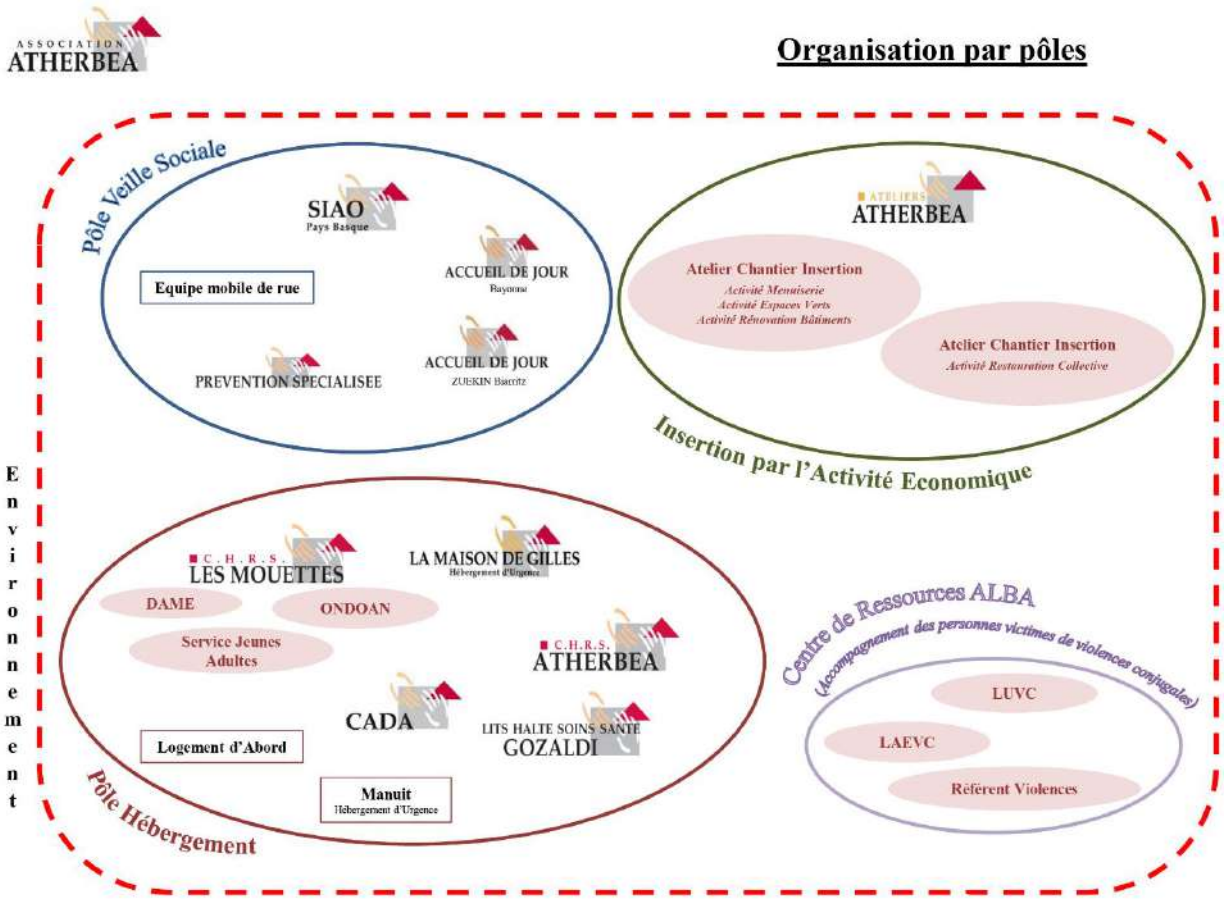
Atherbea s'engage donc à poursuivre la mise en œuvre d'une gestion durable des ressources incluant notamment une éco-conception de nos produits, un approvisionnement et une consommation éthiques et durables favorisant notamment les circuits-courts, un allongement de la durée de vie et d'usage des biens, une gestion raisonnée et le recyclage des déchets, une diminution de la consommation d'énergie par une évolution des pratiques et l'aménagement des locaux, mais aussi une mobilité peu polluante.

Nos moyens d'actions

Pour mener à bien ses missions, Atherbea dispose des moyens d'actions suivants :

1. Les établissements et services

Atherbea est doté d'un siège et d'établissements et de services organisés en pôle :



2. Les parties prenantes de l'association

Atherbea adopte une vision élargie des acteurs et actrices qui pourraient contribuer au développement de ses missions et de ses activités, et participer à la co-construction de ses stratégies et de son pilotage.

Ainsi sont parties prenantes de l'association :

- Les personnes accompagnées qui représentent l'ensemble des destinataires de nos actions.
- L'équipe composée de l'ensemble des professionnel.le.s salarié.e.s de l'association assurant le déploiement opérationnel de nos activités.
- L'équipe de direction en charge du pilotage opérationnel de l'association.
- Les bénévoles qui s'impliquent dans les différentes activités de l'association.
- Les membres de l'association, bénévoles adhérents de l'association participant aux instances statutaires de gouvernance.
- Les partenaires incluant le réseau d'acteurs de la société civile participant au développement local du territoire.
- Les institutions publiques en charge des politiques sociales comme l'Etat et ses services déconcentrés, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les communes, le CIAS, les CCAS…

3. Les espaces de gouvernance associative

La gouvernance d'Atherbea est assurée par les instances prévues dans ses statuts qui déterminent leurs attributions, compositions, et fonctionnements : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau.

Au-delà de ces instances statutaires, et afin d'animer le projet associatif, Atherbea met en place des espaces transversaux de gouvernance associative, intégrant les différentes parties prenantes de l'association, comme :

- **Administrateur.trice.s référent.e.s des pôles**
  Afin de construire une coopération plus étroite entre le Conseil d'Administration et les professionnel.le.s, une référence est désignée sur chaque pôle de l'association dont les fonctions essentielles sont de :
  - Représenter le Conseil d'Administration auprès des équipes du pôle et d'assurer le lien politico-opérationnel et le suivi de l'évolution des enjeux des établissements et services.
  - Participer aux recrutements du pôle.
  - Représenter l'association, en association avec la direction générale, auprès des partenaires institutionnels.

- **Commissions permanentes**
  Elles sont des espaces permanents d'analyse, de réflexion et d'élaboration, composés des parties prenantes de l'association, sur des objets structurants d'Atherbea. Elles sont chargées d'étudier les sujets relevant de leurs compétences et de présenter leurs travaux et leurs propositions au Conseil d'Administration. Leur composition, leur fonctionnement et leur feuille de route sont définis par une note de cadrage émanant du Conseil d'Administration.
  Nous nous attacherons dans le cadre du présent projet, à la mise en œuvre de commissions, comme le suivi du projet associatif, l'éthique de l'accompagnement…

- **Groupes de travail associatifs**
  Sur proposition des commissions ou des parties prenantes de l'association, des groupes de travail associatifs peuvent être organisés pour étudier toute problématique et émettre des propositions, élaborer ou conduire un projet. La constitution des groupes de travail se réalise par voie de note de service de la direction générale de l'association.

Nos axes stratégiques de développement 2023-2027

Afin d'accompagner l'évolution d'Atherbea, 4 thématiques prioritaires sont définis pour la période 2023-2027 :

- **Le développement de la culture associative**

Cet axe vise à repositionner ce qui fait commun entre les parties prenantes de l'association - salariés, personnes concernées, bénévoles, administrateurs, partenaires et stagiaires - au centre de nos préoccupations au quotidien : la culture associative.

En effet, au-delà de ses activités d'entreprise sociale gestionnaire, Atherbea revendique une quadruple spécificité : une légitimité professionnelle fondée sur une éthique de l'accompagnement, une volonté démocratique incluant l'ensemble des parties prenantes de l'association, un attachement territorial, et un rôle politique dans la vie de la cité.

Ce sont ces spécificités, qui sont les marqueurs de notre culture associative, et que nous souhaitons faire vivre, évoluer et partager en interne, et diffuser en externe.

- **La mise en mouvement des personnes accompagnées**

Notre éthique d'intervention est fondée sur la justice sociale qui vise à faciliter les processus d'émancipation et de transformation des personnes accompagnées. L'accompagnement que nous leur proposons, tel un cheminement, doit créer progressivement les conditions d'être actrices de leur projet de vie en fonction de leur appétence, leurs compétences et de leur disponibilité.

Ce cheminement se traduit par une diversification des supports de participation et par la création de médiations innovantes, comme des invitations à la mise en mouvement des personnes accompagnées.

- **La participation au développement territorial**

Atherbea est sans conteste un acteur reconnu de la précarité au Pays Basque. Cette reconnaissance constitue une valorisation positive de notre capacité à accompagner les personnes vulnérables au sein de nos différents services et établissements, ce qui constitue notre cœur de métier, et à œuvrer dans une dynamique partenariale.

Cependant, afin d'accroître notre impact politique, nous devons développer notre capacité à produire de la connaissance, de l'innovation et des projets structurants pour le territoire.

- **Le développement pour mieux répondre aux besoins des publics**

Atherbea adapte ses activités aux évolutions du secteur, des besoins du territoire et des personnes accompagnées. Pour cela, nous visons à faire évoluer nos pratiques dans l'objectif d'améliorer les accompagnements proposés et d'aller à la rencontre des personnes non-demandeuses.

Ces axes stratégiques sont développés et détaillés dans le tableau ci-après.

PROJET ASSOCIATIF D'ATHERBEA 2023-2027

AXES	THEMES			AXES STRATEGIQUES		ACTIONS
1	CULTURE ASSOCIATIVE	1.1	TRANSVERSALITE ASSOCIATIVE	Maintenir et construire des dynamiques pour promouvoir la culture associative, renforcer le sentiment d'appartenance et veiller à la qualité de l'accueil des nouveaux arrivants (salarié-e-s, stagiaires, bénévoles, administrateur-trice-s et partenaires).	1.1.1	Interne - Mettre en place une journée "présentation d'Atherbea" aux nouveaux salarié-e-s
					1.1.2	Créer un livret d'accueil pour les nouveaux salarié-e-s et les bénévoles. Structurer sur l'accompagnement des nouveaux salarié-e-s
					1.1.3	Soutenir une réflexion autour des informations partagées
					1.1.4	"Vis ma vie". Réfléchir à un mouvement dynamique interne des salarié-e-s
		1.2	COMMUNICATION	Définir un plan de communication de l'association pour accompagner le projet associatif et les activités d'Atherbea. Donner à voir les projets engagés par l'association et les personnes qui s'y investissent.	1.2.1	Créer un groupe de travail, en charge de l'amélioration de la communication interne
					1.2.2	Elaborer un plan de communication et réactualisation du site internet
					1.2.3	Créer un journal interne de type "feuille de chou". Bulletin d'information de type newsletter pour diffusion interne avec les informations significatives de l'association des pôles et des services
		1.3	LA RESSOURCERIE	Parvenir à une meilleure identification des missions de chaque service et à une complémentarité renforcée. Permettre les "pas de côté" nécessaires à des pratiques régulièrement interrogées. Soutenir la prise en compte de la complexité des situations rencontrées par les professionnel-le-s. Renforcer l'écoute et les actions de soutien aux équipes.	1.3.1	Organiser des journées d'études, de réflexion et de formation... Une conférence annuelle sur une thématique en lien avec nos activités ouvertes au public... S'appuyer sur les "anciens" collègues pour favoriser la culture et le partage d'expériences
					1.3.2	Espace QVT - besoins des professionnels (supervision, point "comment ça va ?" - travail d'équipe). Prendre soin des salarié-e-s. Définir les orientations de la QVT
		1.4	ETHIQUE DU TRAVAIL SOCIAL	Le travail social s'exerce dans un contexte en permanente évolution tant d'un point de vue politique, juridique et économique que sociétal. Les associations/dispositifs évoluent et s'adaptent pour tenir compte des besoins et des contraintes sans renoncer à la qualité du service rendu ni à la participation des personnes accompagnées et qui tend vers un environnement de travail de qualité. L'éthique est avant tout une démarche de distanciation, "un questionnement sur la pratique", un processus d'examen critique. La réflexion s'y élabore à partir d'une approche distanciée, collective et collégiale, enrichie par la diversité d'expériences et de compétences des membres qui le composent. **L'objectif est de créer un espace collectif et décloisonné (interservices, professionnel-le-s, administrateur-trice-s, bénévoles, partenaires…) et consiste à mettre en débat des tensions vécues, les enjeux analysés et les valeurs de référence engagée concrètement. Il s'agira alors de dégager des pistes de travail conciliant au mieux les orientations des actions et les modalités d'exercice avec la réalité des situations complexes des personnes et du territoire auxquelles le travail social est confronté.**	1.4.1	Rechercher collectivement les réponses les plus justes possibles, aux besoins/demandes des personnes accompagnées
					1.4.2	S'appuyer sur l'intelligence collective et renforcer la reconnaissance du professionnalisme
					1.4.3	Analyser le sens que prennent les textes réglementaires, les instructions au regard des valeurs et missions portées par l'association
					1.4.4	Conduire une réflexion et produire des avis ou recommandations, d'aide à la réflexion et à la prise de décision

2	**MISE EN MOUVEMENT DES PERSONNES ACCOMPAGNEES**	**2.1**	**ESPACES DE PAROLES ET DE RENCONTRES**	Promouvoir des espaces de paroles permettant l'expression des personnes accompagnées et la transmission d'informations partagées au sein de chaque service.	2.1.1	Dès l'accueil et durant le séjour, informer sur les espaces d'expression et d'information. Informer et aller vers les accueilli-es pour mobiliser la participation. Créer des espaces de paroles et de rencontres
					2.1.2	Favoriser la pair-aidance : l'expression des compétences, des ressources des personnes accompagnées au service de leurs pairs. Faire intervenir dans certains services des anciennes personnes accompagnées
					2.1.3	Pairs-aidants : créer un espace de rencontres de type GEM (libre adhésion, participation des personnes accompagnées dans l'animation et gouvernance de l'espace)
		2.2	**CREATION DE NOUVELLES CIRCONSTANCES**	Les personnes accompagnées au sein de l'association sont prises dans des problématiques d'errances et de ruptures importantes souvent liées à de la violence. Certaines de ces personnes, du fait de leur histoire, de troubles psychiatriques et/ou du comportement associés, se retrouvent dans l'incapacité de s'inscrire dans un projet de soins voire même dans un projet d'accompagnement social et éducatif. Face à ce constat, il apparait opportun de proposer un mode de prise en charge qui se décale de la relation duelle en bureau. L'idée est d'offrir un accompagnement dans "l'aller-vers" le sujet. **La médiation sert d'intermédiaire. Elle offre un tiers entre deux personnes ou entre les membres d'un groupe. A la base des médiations, on trouve la notion de "tiers", de triangulation. Cette notion prend tout son sens dans un accompagnement avec des personnes fragilisées.**	2.2.1	Promouvoir des activités collectives de différents types (ludique, sportive, culturelle…)
					2.2.2	Remettre en place les AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active)
					2.2.3	Inscrire de façon durable la proposition du sport adapté
					2.2.4	Créer des activités de médiation via les jardins partagés
					2.2.5	Créer une radio pour SDF
					2.2.6	Développer la médiation par l'animal
					2.2.7	Former en interne les équipes à la notion de médiation et aux outils disponibles

3	TERRITOIRE ET PARTENARIAT	3.1	UN ACTEUR DU TERRITOIRE AU SERVICE DU PAYS BASQUE	Observatoire local : impulser (initier) la réalisation d'un véritable état des lieux des besoins sociaux (particulièrement la grande précarité : logement, hébergement, alimentaire, mobilité, accès aux droits, accès aux soins...).	3.1.1	Produire une analyse annuelle des données de la "grande précarité" (données SIAO, services Atherbea - INSEE - associations de solidarité…)
					3.1.2	Renforcer la présence d'Atherbea dans les différentes instances institutionnelles (CDPB…), les mouvements collectifs et de mobilisation citoyenne…
					3.1.3	Promouvoir et animer des dynamiques inter-associatives en lien avec les secteurs en mouvement
					3.1.4	Evaluer le poids (impact) économique et politique de l'association
		3.2	UNTOAKETANOU	Répondre à un des enjeux de l'association. L'acquisition d'un bien en propriété pour mitiger deux problématiques essentielles : l'accroissement de la capacité d'accueil nécessaire face à la pénurie de logements. L'autonomie pour déployer des projets innovants hors du cadre contraint des financements publics.	3.2.1	Réfléchir sur la pertinence de s'engager dans une politique d'acquisition de biens
					3.2.2	Spécialiser l'ACI sur la rénovation durable de bâtiments de type éco-habitat comme les "Compagnons bâtisseurs"
					3.2.3	Réhabiliter un immeuble par la mise en œuvre d'un chantier d'insertion
		3.3	EXPERIMENTATIONS	Renforcer les partenariats, la présence et la lisibilité d'Atherbea sur le territoire, pour consolider l'accompagnement des personnes dans leur parcours d'insertion, renforcer l'efficience des actions communes et développer les capacités de partenariat et d'expérimentation (innovation).	3.3.1	Aller rechercher, s'enrichir des nouvelles pratiques et regarder également ce qui se fait d'intéressant au niveau international (Europe et hors Europe)

4	MIEUX REPONDRE AUX BESOINS DU PUBLIC	4.1	DIVERSIFIER LES MODES D'HEBERGEMENT	Adapter l'offre d'hébergement aux besoins en termes de capacité (nombre de places) et de modalités d'accueil (hébergement, logement de transition, logement d'abord, séjour de rupture, éco-responsabilité…).	4.1.1	Elargir l'offre sur le territoire Pays Basque (Côte-Intérieur-Transfrontalier)
					4.1.2	Adapter et diversifier les modalités d'accueil (collectif, logement autonome, logement d'abord)
					4.1.3	Développer des accueils/hébergements de transition comme l'Intermédiation Locative, les Maisons Relais/Pensions de Famille, Habitat partagé/colocation...
					4.1.4	Développer des accueils de type séjours de ruptures sous la forme par exemple de ferme pédagogique ou autres
					4.1.5	Sensibiliser et développer les pratiques éco-responsables, tant dans les activités quotidiennes liées à la vie dans un logement, que dans la conception du logement ou de son aménagement (isolation, chauffage, gestion de l'eau, de l'énergie…)
		4.2	ACCOMPAGNER "L'HABITER"	Favoriser l'accès et le maintien dans le logement. Pour les personnes que nous accompagnons, l'accès à un logement autonome ne peut à lui seul être une fin en soi assurée. Nombreuses sont les personnes qui une fois en logement autonome, plongent à nouveau dans l'isolement, ce qui vient fragiliser le maintien des acquis de l'accompagnement social global assuré en hébergement. Il faut renforcer la continuité de ces parcours, en consolidant cette occupation par le maintien d'un accompagnement social dans le logement (accompagnement à long terme). Par le suivi social, le maintien du lien, l'assurance des personnes se verra consolidée et les ruptures dans le maintien en logement amoindries.	4.2.1	Assurer une permanence du lien et une veille, une fois en logement autonome
					4.2.2	Assurer une continuité/relais d'accompagnement de type service de suite, AVDL…
					4.2.3	Consolider les liens avec les bailleurs sociaux et les services de droit commun
					4.2.4	Permettre aux personnes de maintenir la motivation, aspiration nécessaire pour consolider ses souhaits/désirs et projections par la possibilité de proposer des séjours de ruptures
					4.2.5	Soutenir les relais de sorties de CADA pour les personnes déboutées du DA, exemple Bestearekin
		4.3	ÊTRE DANS LE PAYSAGE - ALLER-VERS	Tisser du lien grâce à l'aller-vers, sans paraître trop intrusif, en respectant les limites et le rythme de la personne dans l'entrée en relation. C'est en multipliant les temps de rencontre et de partage au sein même de leur milieu de vie et à des moments différents de la journée que l'éducateur pourra favoriser l'émergence d'une demande, d'un désir. La pratique de l'aller-vers va permettre de : - Aller vers ceux qui semblent les plus désocialisés, les plus isolés. - Être en immersion et favoriser la construction d'une relation de confiance. - Proposer une autre offre relationnelle à ceux qui "stagnent", font du surplace depuis plusieurs années. - Aller vers les groupes, repérer les plus fragilisés. - Proposer des accompagnements individuels. - Participer à une approche globale de la personne et favoriser la fluidité des parcours. - Proposer une veille sociale à travers le maillage partenarial territorial relatif au champ de la précarité (le soin [physique et psychique]), l'accès au droit commun, la mise à l'abri, l'hebergement, le logement).	4.3.1	Consolider l'Equipe Mobile de Rue et étendre les territoires d'intervention
					4.3.2	Consolider le service de Prévention Spécialisée et étendre les territoires d'intervention
					4.3.3	Promouvoir la création d'une équipe mobile de rue médico-sociale de type LHSS mobile
					4.3.4	Fixer une bagagerie sur le BAB
		4.4	ECO-RESPONSABILITE TRANSVERSALE	Comme toute activité humaine, nos activités et nos actions ont un impact sur notre environnement. Dans les différents domaines de nos activités, nous pouvons sensibiliser, interroger, adapter, faire évoluer nos pratiques et/ou nos choix de gestion, pour les orienter vers la réduction de notre impact sur l'environnement et l'usage des ressources non renouvelables. Proposition d'une démarche de sensibilisation et d'état des lieux (adaptée, intégrée aux activités...), puis de proposition d'actions "réalisables".	4.4.1	Sur les bâtis et logements : Les aménagements, l'entretien, la "durabilité" pour améliorer/préserver la qualité d'un bâti La consommation d'énergie, d'eau, de chauffage
					4.4.2	Sur les consommables : économie, réutilisation, origine des consommables utilisés (locale, lointaine, éco-responsable…)
					4.4.3	Sur les approvisionnements alimentaires : origine (% local/total), qualité, gaspillage, déchet, valorisation…
					4.4.4	Sur les déplacements : modes de transports utilisés (pour venir travailler, pour les activités...), véhicules, énergie, fréquence, mutualisation
					4.4.5	Sur le système d'information : évoluer vers des pratiques de "numérique responsable" (usages, opérateurs, stockage des données, serveurs locaux, éco-responsables, utilisation de logiciels "licence libre"…)